



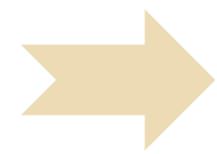
Avis citoyen

« Que faut-il faire pour que chaque personne ait un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité ? »

L'avis présente les réponses d'un panel de 18 citoyens réunis les

- 25, 26 et 27 mars 2022
- 1^{er}, 2 et 3 avril 2022

À l'Académie du Climat à Paris.



2 messages d'interpellation préalables

1

Seulement une volonté
et une implication
politique fortes
pourront lutter
efficacement contre la
précarité alimentaire

« Quand on veut on
peut » *

2

Il faut s'attaquer aux
inégalités sociales et
à la pauvreté



* Les membres du panel ont souhaité illustrer certains de leurs messages avec des citations ou verbatims qui apparaissent dans les bulles bleues



4 grands axes de réponse

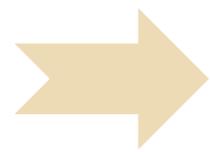
- 1 Prendre le problème des précarités alimentaires à la racine
- 2 Changer et diversifier le fonctionnement actuel de l'aide alimentaire
- 3 Améliorer la qualité des produits pour une alimentation durable saine et suffisante pour toutes et tous
- 4 La participation et l'écoute des personnes en situation de précarité sont indispensables et primordiales

1

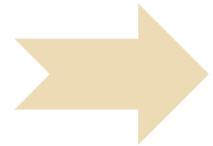
Prendre le problème des précarités alimentaires
à la racine

A

Considérer l'alimentation comme un droit fondamental en France et en Europe



Reconnaissance du droit international à l'alimentation dans le droit français et demander à l'État une réelle stratégie de protection de l'accès pour toutes et tous à l'alimentation et que ce droit soit opposable



Associer les citoyens et citoyennes, notamment des personnes en situation de précarité, à l'écriture de la stratégie nationale de protection de l'accès à l'alimentation pour toutes et tous

« c'est une question de reconnaissance de l'inscrire dans la loi »

B

Augmenter les ressources financières pour contribuer à une meilleure autonomie des personnes

➔ Afin que les personnes ne tombent pas dans une certaine forme de précarité alimentaire, il faut garantir le pouvoir d'achat en **augmentant le SMIC, les minima sociaux...**

➔ Permettre aux personnes sans papier de travailler

« Il ne faut plus de travail précaire et subventionné »

1 personne estime que parmi les sans-papier, il faut permettre uniquement aux demandeurs d'asile de travailler.

C

Agir contre la précarité alimentaire à l'échelle européenne et mondiale par la coopération

« Le monde est un village planétaire de 7 milliards de personnes »

2

Changer et diversifier le fonctionnement actuel de l'aide alimentaire

A

Avoir un meilleur contrôle des actions et des dépenses des associations d'aide alimentaire



Revoir le fonctionnement des associations avant de les subventionner. Contrôler la formation des bénévoles, la qualité des aliments en s'appuyant sur la participation des personnes en situation de précarité

B

Améliorer l'accès à l'aide alimentaire

- ➔ Simplifier les démarches d'accès aux aides alimentaires (moins de papiers, de justificatifs)
- ➔ Mieux diffuser les informations sur les aides
- ➔ Identifier les personnes précaires « invisibles »

C

S'assurer de la qualité des denrées alimentaires distribuées (variées, non périmées, équilibrées)

➔ Impliquer les personnes en situation de précarité dans la sélection des produits de l'aide alimentaire financés par l'Union Européenne

➔ Améliorer la qualité des repas servis en centres d'hébergement et permettre aux personnes qui y sont accueillies d'avoir accès à une cuisine

« Un don est un don »

D

La précarité alimentaire ne doit pas continuer à être un débouché marchand de la lutte contre le gaspillage



Il ne faut pas permettre la défiscalisation des denrées qui sont données aux associations. La précarité ne doit pas être un marché

E

Développer les initiatives complémentaires ou alternatives à l'aide alimentaire

➔ Mettre en place un système de carte alimentaire permettant l'achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène dans tous les commerces pour que les personnes dans le besoin puissent s'alimenter dignement et de manière non-discriminante. Le budget associé doit s'ajouter aux minimas sociaux

➔ Améliorer l'accessibilité des épiceries solidaires sur les territoires pour tous et toutes

➔ Développer l'accessibilité aux jardins partagés et développer cette possibilité sur tout le territoire français (métropole et outre-mer)

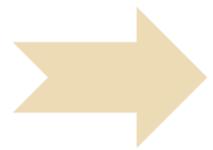
2 personnes du groupe sont en désaccord avec le fait d'ouvrir la carte alimentaire aux restaurants

F

S'inspirer des modèles de lutte contre la précarité alimentaire déjà existants et qui fonctionnent à l'étranger (accès à la terre du modèle brésilien, actions collectives et prévention du modèle canadien, accès aux revenus décents par le travail du modèle norvégien)



Répondre de façon différenciée aux besoins alimentaires des territoires



Installer plus d'antennes d'associations d'aide alimentaire et de dispositifs mobiles dans les territoires dits de « déserts alimentaires »

3

Améliorer la qualité des produits pour une alimentation durable saine
et suffisante pour toutes et tous

A

Avoir un accès facile pour toutes et tous aux produits de bonne qualité pour la santé



Réduire et bloquer les prix des produits de première nécessité

B

Favoriser la production agricole biologique et respectueuse des sols et de la biodiversité

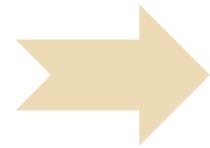
- ➔ Augmenter l'aide de l'Etat pour qu'une partie de l'aide alimentaire soit issue des producteurs locaux
- ➔ Fixer un quotas minimum de produits issus de l'agriculture française à prix abordable dans les supermarchés
- ➔ Favoriser la production agricole biologique et respectueuse des sols et de la biodiversité
- ➔ Développer les PAT (projets alimentaires territoriaux) en apportant un soutien financier pour favoriser la consommation locale

4

La participation et l'écoute des personnes en situation de précarité
sont indispensables et primordiales

A

Instaurer un dialogue horizontal entre les personnes élues et les personnes en situation de précarité alimentaire

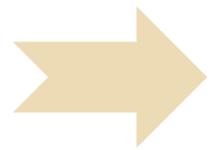


Que dans tous les territoires, les décisions qui impactent les personnes en situation de précarité, dans toute leur diversité, soient construites et évaluées avec elles (application du décret 2015-1447 6 novembre notamment)

« Tout ce qui est fait pour moi sans moi est fait contre moi »

B

Mettre tous les profils de personnes en situation de précarité au centre du débat et identifier les « invisibles »



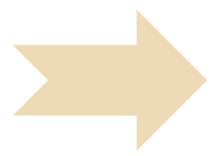
Sensibiliser / former les professionnels en contact avec les personnes en situation de précarité par des témoignages et des expériences vécues

« Les personnes en situation de précarité alimentaire n'arrivent pas à faire entendre leur voix à leur niveau »

« Il y a du mépris venant de ceux qui sont censés nous accompagner »

C

Mettre au centre la personne en tant qu'humain et non en tant que précaire



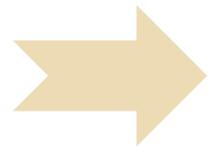
Les personnes élues et acteurs associatifs doivent changer leur vision et leur jugement misérabilistes sur la pauvreté

« Aujourd'hui c'est moi
demain c'est peut-être
toi »

« La précarité n'est pas une
identité »

D

Faire évoluer la place que la société donne aux personnes en situation de pauvreté



Que les personnes en situation de précarité réalisent des messages pour interpeller le grand public sur leurs réalités (relayés par le milieu sportif, culturel, audiovisuel)

« Changer le regard sur les personnes en situation de précarité »

Avis réalisé par

- Assiatou BAH
- Janick CALLET ROUSSEL
- Tatiana CHAMPION
- Dylan DAMHET
- Christine DE LOOF
- Maimouna DIADHIOU
- Jessica FAUNANT
- Abdoulaye GUEYE
- Elyas HAIDARIE
- Lou Jayne HAMIDA
- Marie Lucine MOUSSOUA
- Jacques MINET
- Céline LIBINE
- Saphia RACHEDI
- Jody ROPERT
- Malik SALAO
- Emmanuel SABZE ZEUPE
- Emeline TETE